



Listen to this article

QUESTION : Le “corps” mentionné dans Hébreux 10 : 5 est-il le même que celui de Hébreux 7 : 27 ?

RÉPONSE : Le “corps” que Dieu prépara pour le sacrifice peut être considéré à deux points de vue : premièrement, le Père prépara le corps de Jésus en ce sens qu’il naquit saint de la famille humaine par sa mère, innocent, sans tache, séparé des pécheurs ; secondement, l’apôtre St. Pierre (1 Pi. 1 : 2) et aussi St. Paul nous disent (Éphésiens 1 : 4 ; Rom. 8 : 29) que Dieu préconnut l’Église, le corps de Christ et, par conséquent, préconnut les souffrances du corps aussi bien que les souffrances de la Tête (le Chef). Il préconnut notre part de ses souffrances et notre part de sa gloire.

Le père prépara pour Jésus un corps réellement parfait physiquement et semblable au corps d’Adam, avant qu’il fût condamné. Il prépara aussi la voie par laquelle le “corps de Christ” serait justifié des péchés de la chair, afin qu’il puisse s’offrir, non seulement lui-même, la Tête, mais aussi “l’Église, son corps”, en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu.

Différence entre les sacrifices typiques pour le péché du jour d’expiation et les sacrifices antitypiques.

Dans Hébreux 10 : 10, l’apôtre met en contraste le sacrifice du jour d’expiation du grand prêtre typique avec le sacrifice antitypique du jour d’expiation du grand Prêtre antitypique Jésus. Le grand prêtre typique devait, une fois par année (non chaque jour) répéter son sacrifice. La première partie du sacrifice était pour son propre péché et la seconde partie pour le péché du peuple. La première partie était l’offrande du taureau, la seconde, l’offrande du bouc. Ces deux offrandes constituaient le sacrifice pour le péché du jour d’expiation. Il en est ainsi dans l’antitype, l’offrande de notre Seigneur et Sauveur Jésus ;

quand Il s'offrit, c'était pour Lui-même, c'est-à-dire pour son corps, son Église, la maison de la foi. La partie suivante a été et est encore l'offrande des membres de Son corps, leur offrande étant faite de bonne volonté, en accord avec le dessein de Dieu.

Les sacrifices antitypiques d'expiation se font depuis près de 2000 ans. Le mérite particulier de ce sacrifice fut dans celui que notre Seigneur lui-même offrit et par lequel nos offrandes sont acceptables. C'est un sacrifice dans le sens que c'est un corps et un prêtre qui sont offerts, car l'apôtre dit : "Nous sommes participants des souffrances de l'Oint" (Col. 1 : 24 ; 1 Pi. 4 :13) et, "Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui" (2 Tim. 2:12). "Si un membre souffre, tous les membres souffrent". — 1 Cor. 12 :26.

Toute offrande doit être faite par le prêtre

En hébreux 7 : 27, l'apôtre dit : "Il le fit une fois quand il s'offrit lui-même". La question se pose : De qui ceci est-il dit ? Est-ce de Jésus y compris les membres de Son corps ? Nous répondons, non ; les membres de Son corps ne s'offrent pas eux-mêmes ; ils se présentent, mais l'offrande à Dieu doit être faite par le Prêtre, Jésus, le Grand Prêtre de notre profession. L'apôtre dit que c'est ce qu'il fit une fois et nous disons que c'est l'accomplissement du type. Dans le type, il y avait deux sacrifices offerts et il est appelé ici SON sacrifice.

Notre Seigneur s'offrit lui-même au Jourdain et offrit tous les membres de Son corps, l'Église, à la Pentecôte. L'offrande de Lui-même personnellement, au Jourdain, fut acceptée du Père ; le reste du sacrifice de Christ ne fut que l'accomplissement des termes du sacrifice. La présentation de l'Église au Père fut faite à la Pentecôte, quoiqu'il ait fallu l'âge entier de l'Évangile pour compléter le sacrifice.

Cela est montré dans le type du jour d'expiation : après avoir offert le taureau, le grand prêtre prenait le sang dans le Saint et plus tard, dans le Très Saint, le répandait en sa faveur et en la faveur de la maison de la foi, les sous-prêtres et les Lévites. Le grand prêtre venait ensuite à la porte du Tabernacle et égorgeait le bouc, représentant l'acceptation des croyants justifiés comme étant son corps, l'acceptation de leur consécration jusqu'à la mort. Dans le type, cela ne représente pas la seconde venue de Christ, mais seulement sa manifestation en ce qui concerne le sacrifice de Son corps, l'Église. Dans l'antitype, notre

Seigneur comme Grand Prêtre manifesta sa puissance à l'Église, à la Pentecôte, en envoyant son saint Esprit sur ses membres, montrant ainsi que leur sacrifice était accepté et agréable au Père. Tous ceux qui, depuis lors, sont entrés dans l'Église furent comptés comme faisant partie de l'Église; notre Seigneur dit dans sa prière : *“Ce n'est pas pour ceux-ci seulement que je prie, mais aussi pour tous ceux qui croiront en moi par le moyen de leurs paroles”* (Jean 17 : 20). De même, l'acceptation de l'Église à la Pentecôte, de ses membres comme cohéritiers, comme une partie du sacrifice de Christ a continué jusqu'à nos jours ; nous sommes membres de son corps, chacun pour sa part (1 Cor. 12 :27) étant sacrifié, jusqu'à ce que le sacrifice du Grand Prêtre ait été fait une fois pour toutes ; nous croyons qu'il sera bientôt terminé.

L'expression “si un membre (du corps de Christ) souffre, tous les membres souffrent avec lui” (1Cor. 12 : 26), ne signifie pas que les membres de l'Église qui sont morts souffrent avec les membres vivants, ni que ceux qui n'étaient pas encore engendrés de l'Esprit souffrent avec les apôtres, ni que les membres qui sont dans toutes les parties du monde souffrent avec les autres membres qu'ils ignorent ; cela signifie seulement qu'il y a une telle sympathie, une telle union et communion dans le corps de Christ, que chacun est profondément intéressé en chaque autre membre ; que l'intérêt de l'un est l'intérêt de tous ; s'il y a deux ou trois enfants de Dieu en communion comme une petite église ou congrégation, ils sont en un sens une représentation du corps de Christ et s'intéressent les uns aux autres, souffrent ne semble dans les tribulations, les persécutions et les difficultés de la vie. Des membres du corps de Christ, dans n'importe quelle partie du monde, qui apprennent les souffrances des autres membres du corps, doivent s'en intéresser et sympathiser avec eux dans une grande mesure, prendre une part de leurs souffrances comme de leurs joies.

L'église n'est pas une partie de la rançon

Dans ces paroles *“Tu m'as formé un corps”*, nous devons avoir soin de ne pas lire ce qui n'est pas écrit. Il n'est pas dit : *tu m'as préparé un corps comme prix de rançon, mais “tu m'as préparé un corps”* (Hébreux 10 : 5) pour les souffrances de la mort (Hébreux 2:9). Les souffrances de la mort, de la part de notre Seigneur, constituent le prix de la rançon pour les péchés de toute l'humanité ; mais le corps, qui est l'Église, est préparé par le Père au moyen de la justification, pour être associé avec Jésus dans ses souffrances et sa mort ;

cela ne fait pas cependant de l'Église une partie de la rançon. Un seul prix de rançon fut nécessaire, la mort d'un homme parfait ; ce fut accompli avant que l'invitation soit faite à l'Église, les membres du corps, de souffrir à l'exemple de Christ afin de devenir ainsi cohéritiers du Rédempteur, étant ses membres.

Le mot sacrifice semble ne pas être clair pour quelques-uns. Nous sommes exhortés à présenter notre corps en sacrifice vivant ; la présentation de notre corps au Seigneur ne doit pas être confondue avec la présentation que Christ fait de nous à Dieu. Regardons au type, nous voyons que deux boucs étaient présentés à Dieu à la porte du tabernacle ; ils étaient présentés pour être sacrifiés ; en parlant des deux, on pourrait dire "le sacrifice" et quiconque présente les boucs pourrait être appelé "le sacrificateur".

Le mot sacrifice, lorsqu'il est employé dans le sens de voué ou mis à part pour le sacrifice, ne doit pas être confondu avec l'œuvre du sacrifice du grand prêtre. Les boucs n'étaient pas sacrifiés seulement par une présentation ou parce qu'ils avaient été livrés ou consacrés. Dieu n'agissait pas avec le peuple, mais avec le prêtre et ce n'était que lorsque le prêtre avait égorgé l'animal, qu'il était sacrifié au point de vue divin ; alors seulement, il était acceptable devant Dieu comme un sacrifice.

Dès que nous avons compris ces choses, nous devons désirer venir à Dieu, apprendre que maintenant est le jour favorable, que maintenant est le temps où le corps de Christ est consacré ou présenté à l'Éternel ; mais quelque chose de plus que notre présentation est nécessaire, c'est l'œuvre qui est accomplie par notre Grand Prêtre, Jésus ; son acceptation ou adhésion à notre consécration et la présentation au Père de notre offrande comme une partie de son sacrifice. Quand le Grand Prêtre nous présente en nous imputant son mérite, alors, mais non sans cela, notre offrande est un sacrifice "saint et agréable à Dieu".

T.G. 12/1912

L'ami aime en tout temps et dans le malheur il se montre un frère.

Prov. 17 : 17

Mieux vaut une réprimande ouverte, qu'une amitié cachée.

Prov. 27 : 5